

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Allemagne

Une publication du SER de Berlin – n°8/2026

Le chiffre à retenir

+ 1,3 %

Croissance de l'activité (non cjo) pour l'année 2026 prévue par le Gouvernement. Dans ses prévisions de printemps, le gouvernement anticipait une croissance de l'activité de + 0,5 % (non cjo) pour 2026.

Sommaire

Le chiffre à retenir

Actualité financière

Régulation financière

- Lutte contre la criminalité financière
- Exposition des banques à la dette souveraine nationale
- Transposition de la directive relative au redressement et à la résolution des entreprises d'assurance et de réassurance

Banques et assurances

- Les LSI allemands sont solides
- Les banques mutualistes ont dû être soutenues à hauteur de 2,5 Md€

Actualité macroéconomique

Brèves

- Risque d'effets inflationnistes du fonds spécial pour les infrastructures et la neutralité climatique (SVIK)
- Utilisation partielle présumée des nouvelles marges d'endettement pour la défense à d'autres fins.
- Nouvelle réduction de la taxe sur les carburants.
- Projet de loi visant à stabiliser la situation financière de l'assurance dépendance
- Une reprise de l'emploi n'est plus en vue malgré l'amélioration conjoncturelle observée

Point de conjoncture

- Les prévisions du diagnostic commun et du gouvernement confirment la reprise de la croissance à court terme, mais soulignent sa fragilité
- Évolution des prévisions de croissance et d'inflation entre avril et l'automne 2026
- Prévisions économiques et budgétaires annuelles
- Indicateurs conjoncturels mensuels
- Graphiques clés

Actualité financière

Régulation financière

Lutte contre la criminalité financière. Afin d'améliorer la lutte contre la criminalité financière en Allemagne et plus particulièrement la lutte anti-blanchiment, le Ministère des finances allemand (*Bundesministerium der Finanzen* – BMF) a présenté un [projet](#) de loi « pour plus de justice grâce au renforcement de l'administration des douanes et de la lutte contre la criminalité financière », actuellement débattu au Bundestag. Le projet prévoit entre autres de rassembler les unités d'investigation et de répression de l'administration douanière ainsi que de fusionner les huit bureaux d'enquête des douanes avec les 41 bureaux de douane principaux.

Exposition des banques à la dette souveraine nationale. Dans son [rapport](#) de septembre, la Bundesbank examine les risques associés à la détention de titres de dette publique par les établissements de crédit. Son analyse met en évidence une forte hétérogénéité des portefeuilles au sein de la zone euro : parmi les 56 grands établissements étudiés, environ un tiers détiennent des titres de dette publique nationale représentant plus de 75 % de leurs encours de dette souveraine. La Bundesbank souligne toutefois que les systèmes bancaires français et allemand présentent une exposition à la dette souveraine nationale relativement limitée au regard de la taille de leurs bilans, les titres de dette publique domestique représentant un peu plus de 4 % de leurs actifs totaux. Pour réduire les risques liés à cette interdépendance entre les banques et les États, la Bundesbank prône l'introduction de deux instruments : une limite de concentration et une majoration des exigences en fonds propres en cas de concentration.

Transposition de la directive relative au redressement et à la résolution des entreprises d'assurance et de réassurance (*Insurance Recovery and Resolution Directive* – IRRD). Le Bundestag a adopté fin septembre [la loi](#) de transposition de la directive IRRD dont l'objectif est d'anticiper les difficultés financières des entreprises d'assurance et de réassurance et d'organiser leur redressement ou leur résolution en cas de défaillance. La loi allemande *VSAAG* (*Versicherungs-Sanierungs-Abwicklungs-und-Aufsichtsänderungs-Gesetz*) prévoit notamment la création d'un fonds de soutien qui couvrira les assurances-dommages et qui complétera les fonds déjà existants que sont Protektor (assurance-vie) et Medicator (assurance-maladie).

Banques et assurances

Les banques de moindre importance (LSI) allemandes sont solides. La BaFin et la Deutsche Bundesbank ont présenté les résultats de leur test de résistance bisannuel mené auprès des quelque 1100 banques de moindre importance (*Less Significant*

Institutions – LSI) qui représentent environ 40 % du bilan cumulé des banques en Allemagne. Dans le contexte d'une grave crise économique (recul du PIB de 6,5 %, hausse du chômage de 4,5 points de pourcentage et de l'inflation de 11,4 % en trois ans), le ratio de fonds propres de base dur (CET1) des LSI diminuerait globalement de 3,8 points de pourcentage pour s'établir à 14,6 % et seules environ 25 d'entre elles ne pourraient plus être en mesure de respecter les exigences de fonds propres fixées par les autorités de surveillance.

Les banques mutualistes ont dû être soutenues à hauteur de 2,5 Md€. Selon le quotidien financier *Börsenzeitung*, le fonds de soutien des banques mutualistes a accordé, depuis fin 2023, des aides à dix banques du groupe. Ces aides, constituées principalement de garanties, ont atteint un montant total d'environ 2,5 Md€. Huit des dix banques ont depuis fusionné avec un établissement voisin ou sont sur le point de le faire, les deux plus importantes, la Volksbank Brawo et la VR-Bank Bad Salzungen Schmalkalden, restant indépendantes. Lors du sauvetage de la Volksbank Brawo le fonds de soutien a pour la première fois de son existence acquis des parts sociales d'un de ses membres (le fonds a acheté des parts de la Volksbank Brawo pour un montant de 250 M€ et lui a, par ailleurs, octroyé 473 M€ de garanties).

Actualité macroéconomique

Brèves

Risque d'effets inflationnistes du fonds (SVIK). Selon une étude du DIW menée pour la [Bertelsmann Stiftung](#), la forte hausse des commandes publiques portée par la mise en œuvre du fonds spécial pour les infrastructures et la neutralité climatique pourrait accentuer les tensions sur les prix dans un secteur de la construction aux capacités limitées. Ces contraintes seraient notamment renforcées par les pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Une accélération trop rapide des dépenses pourrait ainsi se traduire davantage par une hausse des prix que par une augmentation proportionnelle du volume de travaux réalisés. Entre 2010 et 2025, les coûts de construction ont augmenté d'environ 60 %, contre environ 43 % pour les prix à la consommation. Les auteurs recommandent donc de privilégier l'efficacité des dépenses et les gains de productivité plutôt que la seule rapidité de décaissement. À fin juillet, environ 10 % des 500 Md€ prévus dans le cadre du fonds spécial avaient été décaissés.

Utilisation des nouvelles marges d'endettement. Selon une analyse de l'[Ifo](#), sur les 28,6 Md€ de dette supplémentaire contractée par l'Etat fédéral allemand en 2025 au titre de l'exception à la règle d'endettement pour les dépenses de défense, seuls 17,6 Md€ ont réellement contribué à augmenter le budget de la défense et de la sécurité. L'institut estime ainsi que 11 Md€, soit 38,5 % des nouveaux emprunts, ont permis de dégager des marges pour d'autres dépenses du budget fédéral. Selon la presse, le BMF

rejette l'analyse, estimant que l'Ifo applique un critère d'additionnalité qui n'est pas prévu par le cadre juridique.

Nouvelle réduction de la taxe sur les carburants. La nouvelle baisse des droits d'accise sur l'essence et le diesel (*Tankrabbatt*), annoncée par le gouvernement en septembre 2026, est entrée en vigueur le 1er octobre 2026, à la suite de l'adoption du projet de loi par les deux chambres du Parlement allemand. Elle s'appliquera jusqu'au 31 décembre 2026 et consiste en une réduction de 14 centimes par litre, ce qui, combiné à son impact sur la TVA (19 %), représente un allègement global d'environ 17 centimes par litre de carburant. Le coût total de la mesure s'élèverait à 2,5 milliards d'euros, les Länder ayant accepté de financer eux-mêmes leur part à hauteur de 1,25 milliard d'euros, qu'ils verseront par moitié en 2026 et en 2027. Le dispositif est notamment critiqué par de nombreux économistes ainsi que par la [Monopolkommission](#), qui le jugeait déjà coûteux et peu ciblé lors de sa première mise en œuvre au printemps, la mesure bénéficiant davantage aux gros rouleurs et aux véhicules les plus consommateurs. Parallèlement, l'État fédéral a annoncé qu'il entamerait des discussions avec l'industrie pétrolière en vue d'introduire, au plus tard le 1er janvier 2027 un plafonnement temporaire des prix des carburants sur le modèle du Luxembourg ou de la Belgique. L'objectif sera d'empêcher les hausses de prix abusives sans pour autant comprimer les marges des raffineries au point de les inciter à brider leur production.

Projet de loi visant à stabiliser la situation financière de l'assurance dépendance. Adopté le mercredi 30 septembre en conseil des ministres, le [projet](#) de loi « portant réorganisation de l'assurance dépendance » vise à mettre en œuvre des mesures d'urgence à court terme pour faire face à la situation financière très dégradée de l'assurance dépendance. Faute de consensus entre les partenaires de coalition sur les réformes structurelles à adopter, les choix de fond ont été confiés à une commission d'experts. Parmi les mesures à court terme retenues, le gouvernement s'appuie d'une part sur un volet de raffermissement des recettes du régime (*via* notamment une hausse de la majoration de cotisation pour les personnes sans enfant, un relèvement du plafond de revenus soumis à cotisation dépendance et l'introduction d'une majoration de cotisation pour les conjoints jusque-là couverts gratuitement par l'assurance familiale), et d'autre part sur un volet visant à freiner les dépenses (*via* un report à 2029 de la mise en œuvre de la revalorisation des prestations sur l'inflation ainsi qu'un renforcement du contrôle des droits aux prestations). Le projet de loi prévoit aussi plusieurs mesures de renforcement de prévention ainsi qu'un recours accru au numérique (s'appuyant notamment sur une enveloppe financière de 1,6 Md€ issue du fonds spécial fédéral pour les infrastructures et la neutralité climatique).

Une reprise de l'emploi n'est plus en vue malgré l'amélioration conjoncturelle observée. Le nombre de personnes au chômage a augmenté à nouveau en septembre (+ 0,4 %, après + 0,2 % en août en données corrigées des variations saisonnières sur un

mois), c'est la troisième hausse mensuelle consécutive selon [l'Agence](#) fédérale du travail. Le nombre de personnes en emploi a reculé également en août (- 0,1 % en données cvs ; dernier mois disponible). Le [gouvernement](#), qui a relevé le 8 octobre ses prévisions de croissance pour 2026 et 2027, a dégradé ses prévisions sur le marché du travail publiées au printemps, tablant dorénavant sur un recul plus sensible de l'emploi en 2026 (- 0,5 %, contre - 0,2 % prévu auparavant) qui se poursuivrait en 2027 (- 0,4 %, contre 0,0 %).

Point de conjoncture

Les prévisions du diagnostic commun et du gouvernement confirment la reprise de la croissance à court terme, mais soulignent sa fragilité à moyen terme. Après les prévisions individuelles des principaux instituts (cf. *Berlin Eco* n°7/2026), le [diagnostic commun](#) d'automne prévoit une croissance de l'activité (non cjo) de + 1,3 % en 2026, + 1,1 % en 2027 et + 0,4 % en 2028, soit une révision de + 0,7 point pour 2026 par rapport au diagnostic de printemps. Cette amélioration tient notamment à des exportations et une activité manufacturière plus dynamiques qu'attendu au premier semestre, ainsi qu'à la montée en puissance des dépenses publiques en matière de défense et d'infrastructures. Les instituts soulignent toutefois que ce rebond reste surtout conjoncturel : selon leur méthode MODEM, la croissance potentielle ne serait que de 0,3 % par an en moyenne entre 2025 et 2031, contre 1,2 % sur la période 1996-2025. Cette faiblesse tient principalement au recul du volume de travail, qui retirerait 0,3 point par an à la croissance potentielle, sous l'effet notamment du vieillissement démographique. L'inflation mesurée par l'IPC (Indice des prix à la consommation) atteindrait par ailleurs 2,8 % en 2026 et 3,2 % en 2027, avant de revenir à 2,0 % en 2028. Le [gouvernement](#) a par ailleurs publié le 8 octobre ses nouvelles prévisions, alignées sur celles du diagnostic commun mais un peu plus optimistes pour 2028. Selon le gouvernement, la croissance de l'activité (non cjo) atteindrait ainsi + 1,3 % en 2026, + 1,1 % en 2027 et + 0,6 % en 2028.

Évolution des prévisions de croissance et d'inflation entre avril et l'automne 2026

Source	Date de publication	2025	2026	2027	2028
Croissance (%) (non-cjo)					
Gouvernement octobre 2026	08/10/2026	0,2	1,3	1,1	0,6
Diagnostic commun septembre 2026	24/09/2026	0,2	1,3	1,1	0,4
Gouvernement avril 2026	22/04/2026	0,2	0,5	0,9	-
Diagnostic commun avril 2026	01/04/2026	0,2	0,6	0,9	-
Inflation (%) (IPC)					
Gouvernement octobre 2026	08/10/2026	2,2	2,7	3,0	2,2
Diagnostic commun septembre 2026	24/09/2026	2,2	2,8	3,2	2,0
Gouvernement avril 2026	22/04/2026	2,2	2,7	2,8	-
Diagnostic commun avril 2026	01/04/2026	2,2	2,8	2,9	-

Prévisions macroéconomiques annuelles

Source	Date de publication	2025	2026	2027	2028
Croissance (%) (non-cjo)					
FMI octobre 2026	13/10/2026	0,2	1,3	1,1	-
Gouvernement octobre 2026	08/10/2026	0,2	1,3	1,1	0,6
Diagnostic commun septembre 2026	24/09/2026	0,2	1,3	1,1	0,4
Inflation (%) (IPCH)					
FMI octobre 2026	13/10/2026	2,3	2,7	3,1	-
Diagnostic commun septembre 2026	24/09/2026	2,3	2,9	3,2	2,0
OCDE juin 2026	03/06/2026	2,3	2,7	2,8	-

Indicateurs conjoncturels mensuels

Indicateur	Source	2026-06	2026-07	2026-08	2026-09
Activité					
Ventes au détail (% évol. sur un mois, en volume, cvs-cjo)	Destatis	0,2	-3,2	1,3	-
Production industrielle (% évol. sur un mois, en volume, cvs-cjo)	Destatis	0,0	-1,2	2,0	-
Prix à la consommation					
Inflation (% évol. en g.a., déf. nat.)	Destatis	2,3	2,8	2,9	-
Inflation sous-jacente (% évol. en g.a., déf. nat.)	Destatis	2,5	2,4	2,4	-
Commerce extérieur					
Exportations (% évol. sur un mois, en valeur, cvs-cjo)	Destatis	0,9	-0,8	-	-
Importations (% évol. sur un mois, en valeur, cvs-cjo)	Destatis	4,5	-5,5	-	-
Marché du travail					
Personnes au chômage (évol. en g.a., en milliers, cvs, déf. nat.)	BA	20	26	38	39
Personnes en emploi (évol. en g.a., en milliers, cvs, déf. nat.)	BA	-226	-228	-232	-
Climat des affaires					
Baromètre du climat des affaires (indice base 100 = 2015, cvs)	ifo	86	87	89	90
Baromètre de l'emploi (indice base 100 = 2015, cvs)	ifo	92	93	95	95

déf. nat. : définition nationale

g.a. : glissement annuel

cvs : corrigé des variations saisonnières

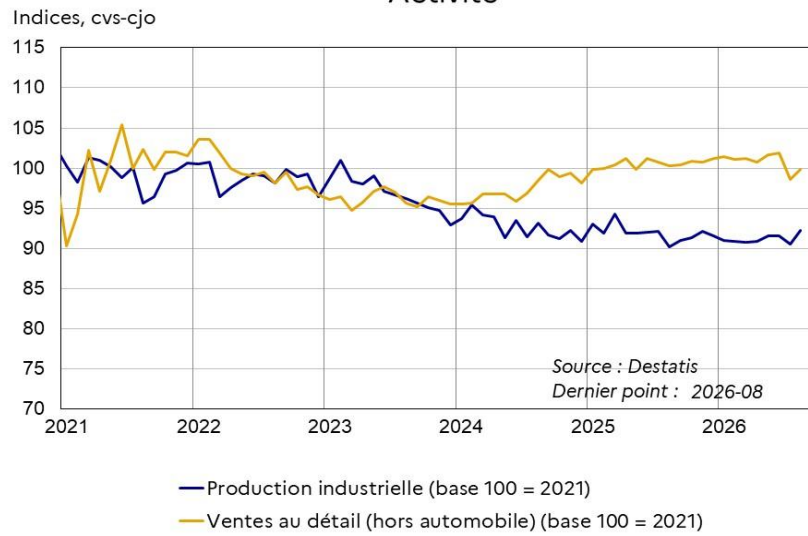
cjo : corrigé des jours ouvrés

Inflation sous-jacente : hors alimentation et énergie

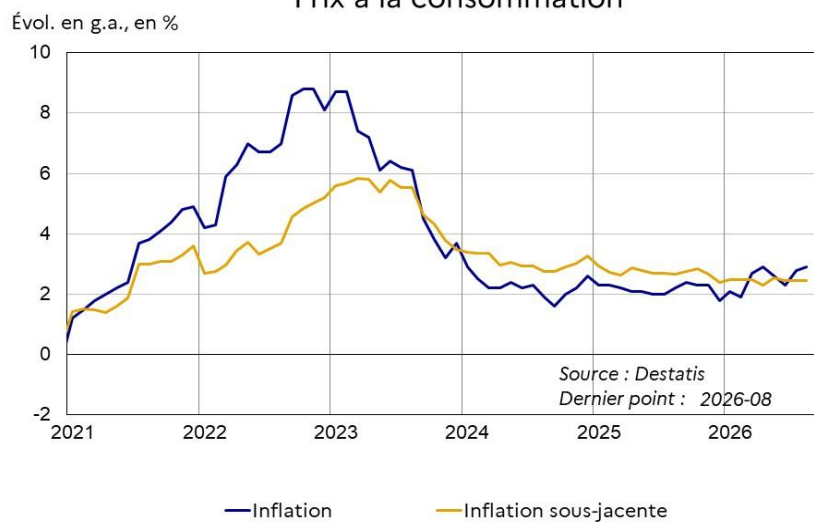
BA : Agence fédérale du travail (Bundesagentur für Arbeit)

Graphiques clés

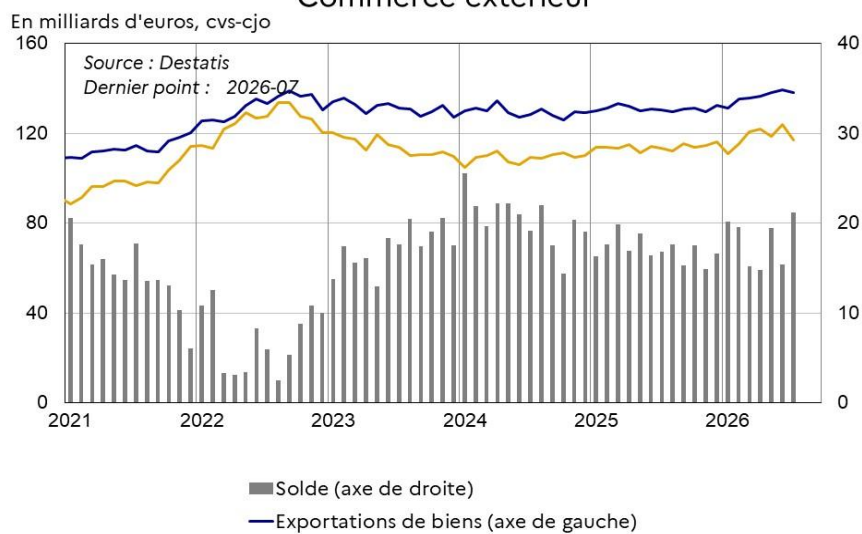
Activité



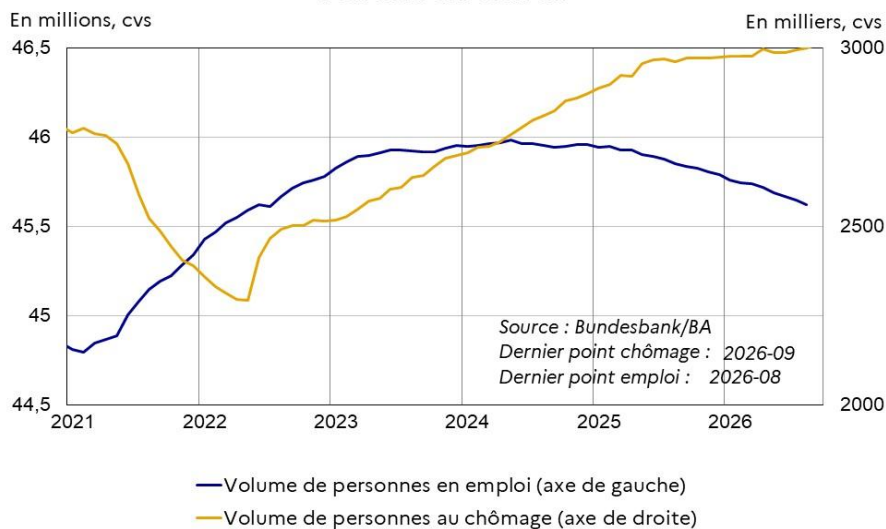
Prix à la consommation



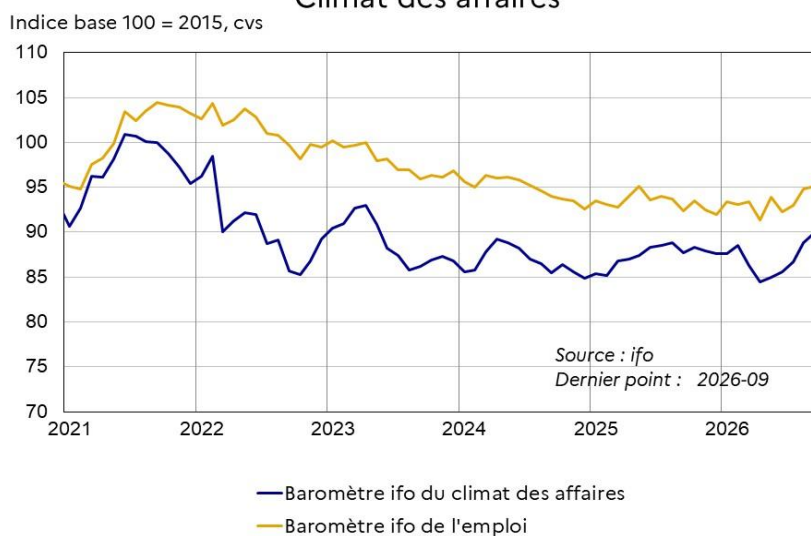
Commerce extérieur



Marché du travail



Climat des affaires



La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Service économique de Berlin

Jérôme Brouillet, Emmanuel Bordelles-Viala

Rédaction : Anita Gandon, Mahé-Anthony Gelibert, Lucie Petit, Laurence Rambert

Abonnez-vous : berlin@dgtresor.gouv.fr